



# negre-blanc/blanc-negre autour d'une piraterie et vol d'auteur.

Jurisprudence publié le **06/08/2009**, vu **2931 fois**, Auteur : [Toshi levon& associes](#)

J'ai présenté le blog exprès de cette manière!

Comme vous m'avez contacté alors j'adresse le résumé.

Je m'appelle X et je suis franco- africaine.

Je suis né le 15/11/1964 en Afrique.

En 1972 je suis devenue Française par affiliation car mon père était français.

Cependant, mon père devait procéder à une rectification de nom ou fournir un certificat d'individualité. Il ne l'a jamais fait et je n'étais pas informé de cela.

Ce n'est qu'en 1992 que ce dernier me conseilla d'envoyer mon acte de nationalité à Nantes. Ce que je fis et je n'eus aucune réponse de la part de Nantes. Normal car mon père ne m'a pas informé.

J'ai constaté que je portais un patronyme composé de deux noms et j'ai fait la remarque à mon père qui m'a dit rassurer que dans la famille certains portaient le nom Augustin ou Aglo Augustin. Toujours est-il que je suis toujours appelé **Lucie perrole**, que l'on me connaît sous ce nom et que mes diplômes sont sous ce nom.

Mais la situation s'est compliquée lorsque je suis allé pour vivre au Bénin.

J'ai souhaité refaire mon passeport qui venait à expirer et le consulat m'a prorogé mon passeport. Entre temps, un administratif du consulat a attiré mon attention sur ce fait et m'a vivement recommandé de lui fournir un certificat d'individualité.

Ce que je fis en 1999, ce n'est qu'en 2008 que j'ai pu obtenir mon passeport.

Après une rude bataille avec les services administratifs du Bénin car j'avais opté pour une un rectificatif de nom.

Plusieurs anomalies ont été constatées jusqu'à la remise de mon rectificatif de nom.

J'ai eu l'intime conviction que ce document a été adressé ou faisait l'objet de quelque chose que je ne maîtrisais pas. J'ai tout de même porté plainte au niveau du tribunal de la ville de naissance informer le Ministre de la justice de cette époque.

Puis ce fût le branle bas entre le service des affaires étrangères de Nantes et le consulat du Bénin.

J'ai fait la demande d'un passeport pour mon fils avec l'acte de naissance de ce dernier qui datait de 1999 que j'ai obtenu personnellement lors de mon voyage en France en 1999.

J'ai fait la demande de l'acte intégrale de naissance de l'enfant et c'est un extrait d'acte de naissance que l'on m'a délivré. J'ai observé le tampon et la signature qui m'ont paru simple mais j'ai fait la remarque à la responsable administrative.

Pourquoi toutes ces intrigues et complications autour de mon acte de naissance?

Je proviens de deux familles complexes et d'un pays où ce genre de malversations autour d'un individu est toléré voir normale.

Je suis poursuivi par un réseau de criminels qui utilisent mon nom, relations, et réflexions pour

s'enrichir.

Cette famille est la base d'un vaste réseau de faux papiers et de l'immigration en France.

En Afrique certaines sociétés réduisent leurs enfants en de véritables esclaves et les vendent à des sorciers. Ces sociétés secrètes se comportent comme des sectes.

Ainsi, j'ai été sacrifiée d'où je ne pouvais jouir de ma propre identité car cette secte croit au changement de destin. En fait, il s'agit d'un véritable abus en direction de certaines personnes désireuses d'avoir de l'argent et psychologiquement perdues.

Comme mon père est à la base de tout ceci il ne pouvait rectifier le nom lorsque j'étais mineur ou m'informer, bien au contraire, cela semble l'avoir arrangé pour atteindre sa mission.

Comme il aime manipuler et qu'il n'arrivait pas à dévoiler ces talents incestueux envers , il préféra le faire avec ma petite sœur.

Ainsi, que cette dernière prenne mon identité est de règle dans la secte.

Alors pour cela , une véritable mise en scène a été mise en place afin que cette dernière prenne mon identité.

Tous mes faits et gestes étaient suivis scrupuleusement afin que cette dernière s'accapare des observations.

Elle est restée plus de 8 ans et demie à mes côtés et donc me connaît en grande partie.

Je n'ai jamais été iniquité pour des problèmes de papiers en France car j'étais en règle , seulement le père de mon enfant était un sans papier et nous avons eu du mal à ce qu'il obtienne un visa pour la reconnaissance de mon enfant car à cette époque la loi Pasqua compliquait la situation.

Mais très vite j'ai compris que ce dernier faisait partie du réseau et je n'ai pas voulu commettre des malversations pour qu'il ait ses papiers et reconnaître l'enfant.

Ainsi je retrouve dans le livret de famille que je viens de commander que mon enfant a été reconnu par son père, cela m'a réellement choqué car je n'apprécie pas que l'on joue avec mon identité surtout lorsqu'il s'agit de ce réseau!

En 1996, j'ai porté plainte contre le père de mon enfant pour appartenance à ce réseau et avoir subtilisé ma carte d'identité pour la reconnaissance de mon enfant. J'avais porté plainte à la Ddte.

J'ai donc refusé le livret de famille et adressé une lettre à la Mairie de Créteil où mon fils est né.

En 2008, ma petite sœur est venue au Bénin et a tenté de me faire passer pour folle et prendre mon fils pour l'inscrire soit disant en France. J'ai porté plainte et déposée ma plainte au consulat de France.

Elle s'est par ailleurs présentée au consulat avec des témoins pour justifier qu'elle est bien **Lucie Perrole**.

Devant des témoins et publiquement elle m'a traité de folle et voulait que je lui laisse mon fils pour une journée.

Ce réseau essaie d'effacer progressivement les traces de leurs exactions et sème la terreur à travers le monde.

J'ai été victime de piratage, vol d'identité par ce réseau au profit de ma petite sœur qui avec son réseau en France dilapidait le fruit de mes réflexions en France. Imitant ma signature et mes contacts, réflexions pour s'enrichir à travers le monde.

Actuellement, un schéma se dessine et cela est propre à ce réseau. Ils opèrent par trafics d'influences et produisent constamment le double de toutes mes opérations et actes.

Tout comme au Bénin, mes affaires disparaissent dans le domicile et il s'agit de documents importants qui représentent des preuves et un concernant une correspondance administrative adressée par la sécurité sociale en 1999.

Dans ce papier la sécurité sociale me signifiait que je bénéficiais de la même sécurité sociale que mon conjoint.

J'ai déposé un dossier au consulat de France avec toutes ces preuves.

Je ne reçois pourtant personne sauf les amis de mon fils de 15 ans et

Nous ne sommes que trois personnes à détenir la clé. Mon enfant, moi et le CEFR ( le centre qui m'a rapatrié du Bénin) je suis logé par eux.  
Ils attendent que le délais présomption arrive à terme comme toutes les autres fois, mais cette fois je préfère mourir mais « libre ».

En fait, le même schémas qu'en Afrique s'articule ici doucement comme un étaux.  
Cependant avant d'aller au Bénin j'ai vécu plus de 30 ans en France et sans problèmes.  
C'est à partir de la naissance de mon fils que ls problèmes ont commencés car dans cette confrérie religieuse je n'ai pas le droit de vivre et d'avoir un enfant ou me marier.  
Ainsi, tous ce que je fais est récupérer sauvagement , j'ai porté plainte au Bénin, pour les effractions, les voles constantes de mes réflexions et mon fils à été arrêté durant 4 jours à la brigade de Cotonou.

Lorsque je cherchais à travailler , ce réseau m'empêchait car il fallait que je réponde à leurs critères à savoir, prouver que je suis incapable de créer et de réaliser ce que j'avais pu faire dans le silence , en menant une double vie.

Ainsi, tous les travaux allaient en direction d'un parti et d'une personnalité que j'appréciais mais à qui je devais expliquer ce qui m'avait entrainer vers mon pays natal. Car il fallait prouver que ma sœur que ce réseau avait manipuler était l'auteur de mon travail. Mais elle était basée en France. D'où le but de ce réseau est me suivre par satellite afin de mettre en place toutes preuves fidèlement reproduites concernant mes gestes et faits.

Elle est venue au Bénin en 2008 et voulait usurper de mon identité mais j'ai pu porter plainte. Le consulat et les instances du Bénin n'ont jamais répondu à mes plaintes pourtant elles suscitent de graves remous.

Ils évoquent mon nom lors des grandes négociations et disent me défendre mais moi je souffre et je sais qu'il veulent me tuer alors que je n'ai rien fais.

Je vous assure que je ne vous ment pas , maître. D'ailleurs je préfère vous dire tout ainsi vous serez ce qui se passe avec l'Afrique et pourquoi l'Afrique veut me sacrifiée . Par ce que je suis femme , noire, intelligente et que j'ai inventé une nouvelle vision de voir le monde suite à mes souffrances que je n'ai jamais voulu refléter. C'est horrible mais c'est mon propre père qui est à la base de tous ceci.

Sachez le afin de protéger ma petite sœur.

D'où, je prie tout les dieu du ciel pour que vous m'aidiez.

Les USA , disons les grandes puissances de ce monde connaissent le situation mais la France protège pour l'instant ce groupe. Comprenez ma peur! J'ai toujours été courageuse mais j'avoue que ce que je vis est trop, Maître.

Mon père appartenant à une secte veut me tuer et s'accaparer de mon fils afin de le faire souffrir, ainsi il en aura fini avec ma génération.

C'est son réseau qui orchestre des intrigues des menaces de morts auprès de certaines personnalités. Je suis parfaitement lucide! Mais dépassé par ce que je vis encore ici!

j'ai réalisé un travail titanesque là bas et il me faut juste réunir des personnes de loi pour recueillir le fruit de mon travail. le Concept que j'ai mis au point créé des émules à travers le monde mais je n'ai point fini la rédaction de tout. seul mon travail peut me sauver, selon moi.

merci pour la lecture, excuser la rédaction mais je suis sous le choc!!!

Lucie Perrole.